



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2011-2012

Mise en page : Louise Larouche
Secrétaire-trésorière
Mai 2012

LISTE DES MEMBRES RÉGULIERS ET AFFILIÉS

BAS ST-LAURENT (région 01)

BOUFFÉE D'AIR DU KRTB (LA)
CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE ET
D'INTERVENTION DE CRISE DU BAS ST-LAURENT

Hélène Chabot
Louis-Marie Bédard

QUÉBEC (région 03)

CENTRE DE CRISE DE QUÉBEC
PECH

Louise Larouche
Benoît Côté

MONTRÉAL (région 06)

ASSOCIATION IRIS
CENTRE L'AUTRE MAISON
CENTRE DE CRISE LE TRANSIT
CENTRE DE CRISE TRACOM
CENTRE DE CRISE DE L'OUEST DE L'ÎLE

Jean-Pierre Perreault
Isabelle Ferland
Daniel Cossette
Christine Deschênes
François Ste-Marie

HULL / GATINEAU (région 07)

CENTRE D'AIDE 24/7

Nathalie Girard

LAVAL (région 13) Membre affilié

ILOT (L')-SERVICE RÉGIONAL DE CRISE DE LAVAL

Sylvie Picard

LANAUDIÈRE (région 14)

SERVICES DE CRISE DE LANAUDIÈRE (LES)

Mireille Rabeau

LAURENTIDES (région 15) Membre affilié

SOLEIL LEVANT

Marie-Josée Bleau

MONTÉRÉGIE (région 16)

CENTRE DE CRISE MAISON SOUS LES ARBRES
CONTACT RICHELIEU-YAMASKA
LE TOURNANT
LE PASSANT
ENTR'ELLES Granby
CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE PIERRE-DE-SAUREL

Jean-François Lavallée
Louis Lemay
Ginette Pagon
Yves Longpré
Sophia Cotton
Marie-Line St-Arnaud

MOT DU PRÉSIDENT

Le temps est venu de faire le point sur notre année tumultueuse et créative.

C'est avec plaisir qu'au nom du conseil d'administration du Regroupement des services communautaires d'intervention de crise du Québec (RESCICQ) je vous sou mets le Rapport d'activités collectif 2011-2012.

Depuis l'an 2000, nous nous réunissons avec les instances concernées (Agences des SSS et le MSSS) afin de trouver des solutions permanentes à nos difficultés de développement et de consolidation.

- Deux ans après l'échéancier du Plan santé mentale (2005-2010);
- aucune bonification de nos budgets des services de crise au Québec. Pourtant notre rôle est bien défini dans ce plan comme des services incontournables.
- Pourquoi l'équipe de santé mentale ne fait pas plus de pression sur les services sociaux généraux et du Programme SOC afin qu'ils nous donnent les moyens pour consolider, développer et bonifier nos services et nos conditions de travail.
- J'ose espérer que durant le cours de l'année 2012-2013, les pourparlers avec l'équipe désignée par les services sociaux généraux (voir le sous-ministre adjoint, monsieur Sylvain Gagnon) aboutissent à une solution favorable et équitable pour les services de crise du Québec.
- L'heure est arrivée. L'attente, ça suffit étant donné notre situation financière versus une masse salariale qui ne permet plus de répondre au fonctionnement régulier du mandat. Nous devons passer au mode « Action Plus ».

Nous allons devoir utiliser d'autres moyens collectivement pour faire bouger les décideurs afin qu'ils réalisent que notre situation est sérieuse.

Quel rôle voulez-vous qu'on occupe? Avons-nous l'expertise? Sinon, dites-le. On peut réduire notre action et laisser l'accueil psychosocial s'organiser avec la crise en soirée, durant la nuit et la fin de semaine.

Durant l'année, nous avons participé à plusieurs comités de travail afin de clarifier l'offre de services et au comité de la loi P-38 pour corriger la situation du laisser-aller, de l'application de cette loi depuis 2001 : absence de comité, de suivi au niveau régional et national.

D'autre part, notre énergie s'est canalisée sur la visibilité des services de crise, comme en témoignent notre plan de communication et le travail du comité de communication.

De plus, tous les membres du RESCICQ se sont impliqués au niveau local et régional pour faciliter la réalisation du Plan de santé mentale en clarifiant les rapports, les collaborations et les corridors de services de crise afin de favoriser la continuité de services en santé mentale.

Actuellement, nous réalisons encore que les premières lignes en santé mentale ont de la difficulté avec la prise en charge des suivis non urgents après une crise. Nos suivis se rallongent et se multiplient, nos services de crise post crise ne sont pas conçus pour offrir du suivi à moyen terme.

Cette année, un nouveau membre s'est joint à nous, un CPS qui a bonifié son offre en ajoutant des services de crise et d'hébergement à son service. Il s'agit du CPS de Sorel. Bravo et bienvenue !

Nous sommes rendus à 19 membres de différentes régions. J'invite tous les CPS qui sont dans des régions où il n'existe pas de centres de crise, à ajouter à leurs services ce type de service essentiel pour la population.

Enfin, un grand merci à madame Christine Deschênes, Nathalie Girard, Louise Larouche, Jean-François Lavallée, Hélène Chabot et François Ste-Marie pour leur collaboration, leur grande générosité, leur disponibilité et leur professionnalisme ainsi que tous les membres du RESCICQ pour leur confiance indispensable.

De plus, je tiens à remercier tous les intervenants de nos centres de crise qui, tous les jours, contribuent à offrir des services de qualité à une clientèle en détresse et en crise.

Merci de tout cœur!

Daniel Cossette, président du RESCICQ

Chers membres, il nous fait plaisir de vous présenter le Rapport d'activités du Regroupement des Services communautaires d'intervention de Crise du Québec.

Lors de l'Assemblée générale annuelle tenue le 18 mai 2011, les membres suggéraient au Conseil d'administration les priorités suivantes :

- Communication et stratégies pour augmenter la visibilité des CIC auprès de la population québécoise
- Participation aux travaux de révision de l'offre de service des services généraux psychosociaux
- Mise sur pied d'une formation provinciale accréditée sur l'intervention de crise
- Soutien à l'implantation de nouveaux services communautaires d'intervention de crise
- Implication auprès de nos membres
- Embauche d'une permanence

Le présent rapport du Conseil d'administration s'articulera donc autour de ces priorités.

LA VIE ASSOCIATIVE

Au cours de l'année 2011-12, le conseil d'administration a siégé à cinq (5) reprises et a tenu deux (2) Assemblées Régulières. Rappelons que ces assemblées sont destinées à garder les membres du RESCICQ informés des développements dans les dossiers traités par les administrateurs et à recueillir leurs points de vue sur les affaires en cours. Cette année, certaines rencontres du conseil d'administration ont eu lieu par téléconférence, ce qui permet des échanges réguliers et rapides en évitant de déplacer les membres de différentes régions du Québec.

LES COMMUNICATIONS

Une autre année qui s'achève et qui s'avère être un départ prometteur où tous les efforts des dernières années se réalisent. Enfin! Il y a trois ans nous faisons le constat de notre absence dans la sphère publique, du manque de reconnaissance du métier de l'intervention de crise, de nos services, et du manque de volonté de la part du ministère pour réellement concrétiser la consolidation, la bonification de nos services afin de doter toutes les régions du Québec de services de crise efficaces et complets.

Cela va peut-être changer. Aujourd'hui, suite à des mois de réflexions, les actions entreprises portent fruit. En écrivant ces lignes, un nouveau site web est en ligne et une capsule vidéo d'une grande qualité démontre avec finesse une partie des services que nous offrons. De concert avec une boîte de communication, des envois massifs ont été faits à tous nos partenaires et déjà les commentaires sont plus que positifs. Aussi, des retombées médiatiques importantes commencent à émerger.

Tout cela a été fait de façon bénévole et grâce à l'appui des membres qui ont généreusement contribué monétairement à l'avancement de ce projet de visibilité, ne pouvant réalistement pourvoir à tous les coûts avec un déplorable \$5000 de subvention annuelle. Nous sommes allés de l'avant, croyant sincèrement que la population québécoise a le droit de connaître et d'avoir accès à des services de crise communautaires dans les régions où nous sommes présents. Pour ce qui est des autres régions, il est important de mentionner que sur notre site web, au www.centredecrise.ca, nous avons ajouté des lignes téléphoniques 24/7 d'autres ressources pour s'assurer que la population en détresse puisse recevoir de l'aide. Nous avons fait un beau travail et ce travail selon moi aurait dû, quelque part, incomber au ministère : dans un souci de continuité, de partenariat, de 1^{ère} ligne en santé mentale, de services de crise accessibles à la population, doter la province de Québec d'une plate-forme où ces services puissent être accessibles à tous. Nous croyons de plus en plus que des rencontres devraient avoir lieu et des discussions sérieuses s'enclencher. De nos membres encore plusieurs ne peuvent offrir la gamme complète des services et certains ont peine à survivre. À quand une réelle action ? D'ici là, nous tenterons de répondre à la demande, mais dans la mesure de nos limites.

Nous sommes fiers du travail accompli. Nous sortons de l'ombre et nous regardons vers l'avant. Nous sommes là pour faire connaître nos services aux gens potentiellement en détresse et à leur proche et leur faciliter l'accès, leur proposer une entrée alternative dans le système. Nous sommes fiers de nos services communautaires. Et maintenant nous l'affichons.

Christine Deschênes
Responsable communication

COMITÉ DE NÉGOCIATION
SERVICES GÉNÉRAUX PSYCHOSOCIAUX

Depuis un an, nous échangeons et sommes en pourparlers avec l'équipe des services généraux psychosociaux du MSSS, composé de madame Ginette Martel, madame Patricia Dumas, responsable des organismes communautaires et du PSOC, et monsieur Mario Fréchette, directeur intérim des services sociaux à propos de l'offre de services.

Cette équipe est mandatée par le sous-ministre adjoint, monsieur Sylvain Gagnon, pour élaborer cette offre de services en permettant d'inclure les centres de crise. C'est dans une perspective élargie qu'il importe de définir les orientations de cette offre de services psychosociaux au niveau national en tenant compte du Plan de santé mentale.

Où en sommes-nous depuis la première rencontre au mois d'octobre 2010? La direction des services sociaux généraux nous confirme, suite à une démarche de consultation effectuée auprès de différents partenaires qu'ils viennent de terminer au mois d'avril 2012, la bonification de leurs orientations ministérielles au regard des services sociaux généraux. Le document est présentement à l'étape des approbations. La suite cet été nous amènera à clarifier notre rôle dans cette offre. Il faut s'attendre à une discussion importante à ce niveau.

Après l'assemblée générale, le comité de négociation devra rencontrer cette équipe pour examiner les perspectives de bonification, des budgets, et préciser notre rôle dans l'organisation de service.

Nous espérons que cette fois-ci, ils comprendront notre particularité et notre situation économique déficiente, au regard de nos besoins réels pour assumer adéquatement et de façon professionnelle notre mandat. Il est essentiel de tenir compte de tous les changements et sollicitations du réseau public pour finaliser, des ententes de collaboration, ajuster nos corridors de services, élargir nos disponibilités terrain, voire même prendre de nouveaux mandats (par exemple, le suivi étroit).

Comme vous le savez, chers membres, les agences et les CSSS nous demandent de faire plus sans tenir compte de nos grandes difficultés financières. De plus, nous constatons que les CSSS, dans leur réorganisation, occasionnent des demandes de services qui dépassent quelquefois nos mandats (par exemple, les suivis courts termes qui se prolongent). À suivre.....

Je tiens à remercier particulièrement M. François Ste-Marie, directeur du Centre de crise de l'ouest de l'île de Montréal pour ses précieux conseils lors de nos entretiens et déplacements.

Daniel Cossette, président

FORMATION PROVINCIALE SUR L'INTERVENTION DE CRISE

Le RESCICQ a mandaté Mme Nathalie Girard (dg, Centre d'aide 24/7) et Mme Louise Larouche (en soutien) afin d'élaborer un canevas de formation de formateurs pour l'intervention en situation de crise. Plusieurs travaux ont débuté avec l'Université du Québec en Outaouais afin d'établir une compréhension à la fois théorique et pratique de l'intervention en contexte de crise. Nous croyons que la formation de formateur contribuera à mieux comprendre l'étiologie spécifique des personnes en situation de crise et de mieux intervenir et soutenir ces personnes en détresse, et ce, à travers le Québec.

COMITÉ CONSULTATIF RELATIF AUX ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES EN MATIÈRE D'APPLICATION DE LA LOI P. 38-001

juillet 2011- La Direction de la santé mentale du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sollicite le RESCICQ afin qu'un représentant puisse participer à un comité consultatif chargé de définir les orientations ministérielles en matière d'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (L.R.Q., c.P-38.001). Ces travaux font suite au Rapport d'enquête du MSSS, de même qu'au rapport du Protecteur du citoyen (2011) sur les difficultés d'application de la Loi P-38.001. Les deux rapports font état de conclusions similaires et avancent des recommandations, dont celle d'élaborer des orientations guidant les intervenants et les responsables d'établissements.

Les objectifs du comité consultatif sont d'identifier les principaux enjeux et problèmes associés à l'application de la Loi, de s'entendre sur le partage des rôles et des responsabilités des différents acteurs interpellés et de formuler des suggestions au sujet de l'harmonisation entre les prescriptions légales et l'organisation des services d'aide en situation de crise (SASC), des services pré hospitaliers d'urgence, des services policiers, des services des urgences et de proposer des modalités de prestations des services afin de répondre au besoin de protection des personnes.

Mme Nathalie Girard (dg, Centre d'aide 24/7) et Mme Louise Larouche (dg, Centre de crise de Québec, en substitut) ont été mandatées par le RESCICQ pour participer au comité. Mesdames Girard et Larouche ont présenté l'organisation des services des Centres de crise et de prévention du suicide au Québec, du rôle central que ceux-ci jouent dans l'estimation de la dangerosité en plus de former le réseau d'aide dans l'application de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-

mêmes ou pour autrui. Suite aux travaux du comité consultatif, le MSSS élaborera des orientations qui doivent permettre d'ajuster et d'harmoniser les interventions des différents acteurs chargés d'appliquer la Loi.

Nathalie Girard, administrateur

AUTRES DOSSIERS

D'autres dossiers ont aussi été traités par les membres du conseil d'administration. Une demande de subvention a été faite au programme « Prends soin de toi » du Ministère de la santé, sous trois thèmes différents, soit l'élaboration de la formation provinciale accréditée visant à outiller les professionnels de la santé en intervention de crise; la diffusion de la ou des capsules web pour augmenter la notoriété des CIC auprès de la population québécoise; et le site web. De plus, nous avons participé à la consultation pour l'élaboration du rapport annuel du Commissaire de la santé et des services sociaux, M. Robert Salois.

Certaines activités sont à venir pour l'année qui débute, notamment pour souligner le 25^e anniversaire des premiers centres de crise du Québec, qui ont vu le jour en 1987. Nous serons aussi attentifs aux développements futurs en regard de l'application de la loi 21 et de l'incidence que cela pourrait avoir sur nos services. La troupe de théâtre Parminou a déposé au Ministère de la santé une demande pour réaliser une pièce sur la santé mentale et le suicide et faire une tournée des régions, en collaboration avec l'AQPS et le RESCICQ.

CONCLUSION

Les membres se sont impliqués à titre individuel dans plusieurs tables ou comités, tant au niveau local que régional et même à l'occasion national. Nous répondons aussi, dans la mesure où nous le pouvons, aux consultations et demandes d'avis à tous ces niveaux. Le temps consacré à la lecture des documents fournis et à la réflexion nécessaire à la production d'une contribution valable s'ajoute aux tâches plus prosaïques de direction d'un service de crise (dont la dotation et l'entraînement consomment de plus en plus de temps). En un mot, il est essentiel que le RESCICQ se dote d'une permanence pour répondre aux nombreuses demandes et assurer une représentation suffisante des services d'intervention de crise auprès des nombreuses instances concernées par notre champ d'activité. Plus que jamais, nous sommes conscients de l'importance d'offrir à nos membres le support nécessaire à leur action pour maintenir et augmenter notre capacité à répondre aux mandats qui nous sont attribués.

Nous adressons notre gratitude la plus profonde aux administrateurs du RESCICQ :

- Daniel Cossette, Président, Montréal
- Jean-François Lavallée, vice-président, Montérégie
- Louise Larouche, Secrétaire trésorière, Québec
- Christine Deschênes, Administratrice, Montréal
- François Ste-Marie, Administrateur, Montréal
- Nathalie Girard, Administratrice, Hull
- Hélène Chabot, Administratrice, Bas St-Laurent

Pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés au mieux-être futur des services communautaires d'intervention de crise du Québec.

Nous remercions également les membres qui se sont impliqués dans le Comité communication : Christine Deschênes et Jean-François Lavallée

En terminant, nous aimerions exprimer notre reconnaissance et notre admiration à tous les membres du personnel des services communautaires d'intervention de crise qui persistent à travailler dans nos organisations et à prouver, jour après jour, que la solidarité entre humains est toujours vivante.